

## Web et courriel

adresse électronique  
[sne@ademe.fr](mailto:sne@ademe.fr)

le site du SNE-ADEME  
<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national  
<http://www.sne-fsu.org>

## Qui contacter ?

### Délégués syndicaux

|                                 |                                           |
|---------------------------------|-------------------------------------------|
| Didier<br>CHEREL<br>Valbonne    | Emmanuelle<br>SALAZAR<br>DR Franche-Comté |
| Denis MAZAUD<br>Centre d'Angers |                                           |

### Délégués du personnel

|                                                       |                                                         |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Chantal LENOIR<br>Véronique LOISON<br>Centre d'Angers | Maryse SERVANT<br>Walter PERSELLO<br>Centre de Valbonne |
| Anne FONTAINE<br>DR Réunion                           | Patrick EVEN<br>DR Bretagne                             |
| Véronique JACQUAT<br>DR Lorraine                      | Maud BÉRAUD<br>DR Centre                                |

### Élus & représentants au CE

|                                                    |                                     |
|----------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Didier CHÉREL<br>Anne POMART<br>Centre de Valbonne | Laurence MÉCHIN                     |
| Hervé PERNIN<br>DR Île de France                   | Stéphane LECOINTE<br>DR Bretagne    |
| Catherine GUIMARD<br>DR Centre                     | Thérèse GIORDANO<br>Centre de Paris |
| Joël GOARIN<br>Centre d'Angers                     | Ackli ASSAL<br>DR Picardie          |
| Michel CAIREY-REMONNAY<br>DR Franche-Comté         |                                     |

### Représentant au CA

André TUEUX  
DR PACA

Bulletin d'information au  
personnels de l'ADEME

N°58

10 janvier 2012

# Flash Info



Syndicat national de l'environnement

## Actualités des CE du 29 novembre 2011 et du 13 décembre 2011

*Ça bouge actuellement à la tête de l'agence (présidence). Ça va bouger bientôt et sur le moyen terme dans les équipes (exercice des effectifs de référence) et nous restons sous la menace de mesures RGPP pour lesquelles on est, pour le moment, en sursis dans l'attente des conclusions de la table ronde sur l'efficacité énergétique...*

### Plus de président...

Philippe VAN de MAELE tenait à passer voir les représentants du personnel au CE avant de partir. Il est venu le 29 novembre. Il nous a demandé de transmettre son « au revoir » à tout le personnel et nous a encouragés à continuer à mettre en œuvre le développement durable.

Il a exprimé sa tristesse de quitter l'ADEME et sa tristesse de nous quitter dans ces conditions. Il compte sur l'ADEME pour assurer la vigie environnementale.

Malgré nos fréquents désaccords, on lui doit notamment d'avoir beaucoup œuvré à la non mise en œuvre de la RGPP à l'ADEME. Il a su, semble-t-il, nous protéger après le passage des inspecteurs, ce pour quoi nous l'avons remercié.

En tout cas, nous nous étonnons de ce changement intervenu quelques mois avant d'importantes échéances électorales.

### ... Un nouveau président

François Loos, vice-président UMP de la région Alsace a été élu au CA du 30 novembre pour être proposé, comme président de l'agence, au parlement (commission du développement durable et des affaires économiques du Sénat et commission déontologie de l'Assemblée nationale) et confirmé ensuite en conseil des ministres. Il souhaite très rapidement rencontrer le personnel : déplacements sur les sites centraux début janvier, puis dans 4 ou 5 DR avant la fin février. Il en profitera sans doute pour parler des actions de l'ADEME sur des sites en région. À partir de mars, il faudra se faire discret compte tenu des élections.

### EPRD 2012

L'épure 2012 est à 690 millions d'euros sur le budget de base auxquels il faut ajouter 1435 millions d'euros prévus pour les investissements d'avenir.

Le projet 2012 n'est même pas encore présenté au CA que la direction annonce une décision modificative (DM1). Les tutelles nous demandent de redéployer 30 M€ sur l'efficacité énergétique dès que les tables rondes rendront leur conclusions. De plus, il faudra prévoir une double sous-exécution de 10 M€ sur chacune des années 2011 et 2012. Enfin, on nous demande de prévoir une baisse de 20 M€ pour 2013 et 2014. À ce rythme, le Grenelle sera-t-il soutenable ?

Le besoin en crédits de paiement lié aux engagements des exercices antérieurs est tel qu'il impose une baisse des taux d'avance sur les dossiers 2012.

Coté fonctionnement, l'EPRD prévoit bien les 13 derniers postes investissements d'avenir, mais aussi une réduction de 2,5% (contribution à la baisse en 3 ans de 10% par rapport à 2010).

Dans ce projet on retrouve aussi les filiales à l'international.

La stratégie immobilière est bien en route depuis 2011 et pour 2012, sauf que la direction a oublié de consulter les représentants du personnel... Nous avons donc renouvelé notre demande de présentation de l'état des lieux.

Encore une fois, rien n'est fait en terme d'effectifs pour soulager la souffrance au travail mise en évidence par les enquêtes chaque année et principalement liée au rythme et à la charge de travail, donc aux effectifs insuffisants pour remplir nos missions.

Le SNE s'est abstenu pour le vote.

## RGPP : j - ?

L'exercice des effectifs de référence a été l'occasion de rebasculer au premier plan la fameuse révision générale des politiques publiques (RGPP) que les inspecteurs des finances portaient en bandoulière lors de leur visite du début 2011. En effet, la perspective d'une application à l'ADEME de mesures RGPP, et notamment le fameux « **non remplacement d'un poste de départ en retraite sur deux** », figurait en bonne place dans les attendus du lancement de l'exercice des effectifs de référence.

Nos dirigeants ne savent rien (juré - craché !) des conclusions de la visite des inspecteurs (les conclusions ne seraient pas révélées avant la fin de la table ronde sur l'efficacité énergétique), mais notre ancien président répétait qu'il ne fallait pas penser qu'on serait éternellement épargnés par des mesures de réduction du plafond d'emploi comme cela se voit partout ailleurs.

Or, nous sommes dans une période :

- où nous alertons sans arrêt la direction et par delà nos tutelles sur le rythme et la charge travail imposés aux agents de l'ADEME et ses conséquences en terme de santé des personnes, de perte d'efficacité dans nos missions ;
- où nous dénonçons régulièrement la prise en charge de missions nouvelles (investissements d'avenir récemment) sans les moyens nécessaires à leur réalisation dans de bonnes conditions ;
- où nous poussons la direction à établir des priorités claires pour limiter nos missions à celles que nous pouvons décemment conduire dans de bonnes conditions.

Autrement dit, c'est une période où nous constatons une **dégradation régulière du ratio moyens humains / missions** à accomplir et où nous poussons la direction à prendre des mesures pour renverser la vapeur...

Mais nous attendons toujours, de la part de la direction, une réaction à la hauteur des enjeux. Aucune analyse, aucun suivi de la charge de travail... Pas de suppression officielle de missions...

Dans ces conditions, entrer dans le rang des « plumés » qui perdent des effectifs est une perspective effrayante que nous n'accepterions pas sans réagir fortement.

**À l'ADEME on manque d'effectifs alors la RGPP NON MERCI !**

## Effectifs de référence 2012-2013

Philippe Van de Maele avait, dès 2009, érigé en objectif la « **priorisation des missions** » notamment sous la pression des représentants du personnel inquiets de la montée du stress depuis près de 10 ans.

La réorganisation mise en œuvre début 2010 permit surtout au président de revenir sur l'organisation établie par les présidences antérieures et de mettre en avant le Grenelle Environnement avec le « durable » (production, consommation, villes et territoires...).

Officiellement l'exercice de priorisation est lancé en mars 2010 mais, de façon étonnante, **aucune modification des effectifs de référence n'est prévue** !!! Cela revient à faire porter la responsabilité de cette priorisation sur les chefs de service... À l'époque nous écrivions dans un flash infos : « *Les choix de priorité ce sera donc au sein des UG avec les effectifs actuels ! À chaque chef d'UG de prendre la responsabilité ! Avec le risque énorme qu'on sabre, non dans les missions, mais encore un peu plus dans les déplacements, le contact avec le terrain, les rencontres avec les partenaires, les échanges y compris en interne. Bonjour la qualité du travail et la motivation ! Comment vous dites ? Expertise ? Précurseur ?* »

Résultats ? Pas grand-chose... Et d'ailleurs, notre président avouait benoîtement début 2011 qu'il n'était pas satisfait de l'exercice.

Alors, cette fois-ci, on change de calibre. Avec l'exercice présenté fin 2011, on pointe le doigt sur les directeurs. Ils ont dû proposer la « **restitution** » de **7 % de leurs postes** à leurs yeux « moins » prioritaires. À l'échelle de l'agence, cela fait de l'ordre de **68 postes** disponibles pour un redéploiement dont la première vague est laissée au choix de ces mêmes directeurs (la moitié des postes disponibles sont ainsi réaffectés au sein des mêmes directions).

Ainsi, il reste une trentaine de postes dont l'affectation relève maintenant du nouveau président. On lui laisse le temps d'arriver mais du coup, à ce stade, l'exercice nous laisse dans la perplexité. **Où sont donc les priorités ?** Hormis l'abandon d'une demi-douzaine de missions techniques bien ciblées (décharges, acteurs publics, réseaux urbains...) seule est lisible la **perte de fonctions supports** dans tous les domaines (communication, formation, observation, évaluation, administration...).

Pour le moment, la direction n'affiche aucune priorité thématique, juste une volonté de renforcer notre productivité en prétendant faire aussi bien avec moins de soutien des fonctions supports. On souhaitait voir diminuer la pression. On ne peut que redouter qu'elle s'accroisse.

La seule priorité réellement appliquée à l'ADEME est apparue en mars 2011, avec « les **investissements d'avenir** » et ce n'est pas une décision de notre direction mais directement des tutelles. Elle joue des coudes : le budget de certains services a été modifié parfois de façon drastique et les forces vives réquisitionnées vont bien au-delà des 45 postes dédiés recrutés.

Alors, cette démarche de priorisation sur laquelle se sont focalisés depuis plus de deux ans beaucoup d'espoirs pour atténuer la charge de travail et la souffrance du travail va-t-elle accoucher de « mesurées » sans envergure ? Jusqu'à quand les tutelles vont-elles pouvoir charger la barque ? Faut-il que le bord du bateau passe sous la ligne de flottaison ? Ou que le capitaine intervienne pour expliquer que, plus on la charge, moins l'embarcation est susceptible d'acheminer son chargement dans des conditions satisfaisantes de préservation, de rapidité, de sécurité et moins elle est susceptible d'en garantir même tout simplement l'acheminement à destination... ?

## Bilan 2010 Egalité professionnelle

Disposer d'information est une bonne chose. On prend acte du rapport 2010. Toutefois le SNE ne peut se satisfaire des résultats qui confirment à la fois le bilan social et notre analyse des promotions 2011 (lire notre avant-dernier flash info). Il reste beaucoup d'effort à faire envers les **femmes**, les **handicapés** et les **représentants du personnel**. C'est pourquoi le SNE a partagé ses votes : 2 « abstention » et 2 « pour ».

## Plan de formation

### Présentation du projet 2012

Le budget alloué à la formation 2012 est stable. Ainsi 173 sessions de formation seront proposées

Nous avons une fois de plus regretté que les formations techniques sur nos métiers ne soient pas plus développées en comparaison aux formations aux outils (informatique...).

Le SNE a voté 1 pour et 3 abstentions.